

Spécialités : Médecins

LA TELE-EXPERTISE

Modifié en juin 2025

SOFIA DEVELOPPEMENT

SAS au capital de 32 836 540 Euros
Siège social : 6, villa Ballu 75009 Paris
852 414 689 RCS Paris

La téléexpertise permet à un médecin, dit « médecin requérant », de solliciter un confrère, dit « médecin requis », en raison de sa formation ou d'une compétence particulière, sur la base d'informations ou d'éléments médicaux liés à la prise en charge d'un patient.

L'accord prévoit deux types de téléexpertises, dont le niveau varie selon la complexité du dossier du patient (et donc le niveau de l'expertise réalisée).

- Les téléexpertises de niveau 1 (TE1) : il s'agit d'un avis en réponse à une question circonscrite qui ne nécessite pas de réaliser une étude approfondie de la situation médicale du patient

- Les téléexpertises de niveau 2 (TE2) : il s'agit d'un avis en réponse à une situation médicale complexe, après étude approfondie de la situation médicale du patient.

Le tarif de la téléexpertise tient compte de la complexité du dossier du patient qui conditionne le niveau de l'expertise réalisée (1 ou 2) et de sa fréquence.

Elle n'est cumulable avec aucun autre acte ou majoration. Elle ne peut donner lieu à aucun dépassement d'honoraire.

Pour le médecin requis, il s'agit d'une rémunération à l'acte. Pour le médecin requérant, il s'agit d'un forfait annuel.

La téléexpertise fait l'objet d'une facturation directe entre l'Assurance Maladie et les médecins libéraux.

Le patient retrouve quant à lui trace de la facturation de cet acte le concernant sous le libellé « Téléexpertise » dans son décompte de remboursements.

La téléexpertise se facture sans exonération (EXO 0) et en tiers payant.

IMPORTANT : pensez à mettre votre logiciel à jour pour facturer les actes TE1 et TE2.

Exemple de facturation d'un acte de téléexpertise de niveau 1

Facture : TOUBIB0008548 CYRIL [Mode dégradé]

Patient : DESMAUX NATHALIE
Né(e) le 15/06/1955 - Agé(e) de 66 an(s)

Entente préalable : Code [] du 00/00/0000
Prescrit par : [] ? le 00/00/0000

Facture Complémentaire Actes NGAP

N° 210729134 Du 27/07/2021 Catégorie Facture Sesam-Vitale

Remboursements : Nature d'assurance 10 Maladie
Date évènement [] ADC N° A.T. : []

Exonération 0 Pas d'exonération
Mode de règlement Tiers payant sur part obligatoire

Caisse CPAM - DEMONSTRATION % : 70

Parcours de soins - Déclaration du médecin traitant Sans objet

La facture est élaborée : Sans objet (facture non concernée par le parcours de soins)

ADR Appel systématique du service

Pièce justificative : []
Attestation de la caisse : []
Impression du bon d'examen []
A.M.E. de base

Montants Remboursables : Total 0,00
Caisse 0,00
Complémentaire 0,00
Assuré 0,00
A payer 0,00 (hors règlements perçus)

Options et conditions :
 Facturation en visite (TLA) Victime attentat
 Utiliser les données d'appel ADR Consul. obligatoire enfant (COE)

OK Annuler Facturer en dégradé

Facture : TOUBIB0008548 CYRIL [Mode dégradé]

Patient : DESMAUX NATHALIE
Né(e) le 15/06/1955 - Agé(e) de 66 an(s)

Entente préalable : Code [] du 00/00/0000
Second PS : GENE Alain ? le 27/07/2021

Facture Complémentaire Actes NGAP

N°	Jour	Date des actes	Heure	Désignation					Montant de l'acte	Dépas- sement	Qualif. Dépense	I.D.	IK			TOTAL
				Dom	Dié	Acte	Coef	Maj					Demi	EP	P	
1	Mar	27/07/2021	10:00			1	TE1	1,00								12,00

Indiquez le nom du médecin

Indiquez le nom du médecin requis

ACTES : Ajouter Supprimer

Parcours soins Créer modèle Utiliser modèle Agenda ...

OK Annuler Facturer en dégradé

Exemple de facturation d'un acte de téléexpertise de niveau 2

Facture : TOUBIB0008548 CYRIL [Mode dégradé]

Patient : DESMAUX NATHALIE
Né(e) le 15/06/1955 - Agé(e) de 66 an(s)

Entente préalable : Code [] du 00/00/0000
Prescrit par : [] ? le 00/00/0000

Facture Complémentaire Actes NGAP

N° 210729134 Du 27/07/2021 Catégorie Facture Sesam-Vitale

Remboursements : Nature d'assurance 10 Maladie
Date évènement [] ADC N° A.T. : []

Exonération 0 Pas d'exonération
Mode de règlement Tiers payant sur part obligatoire

Caisse CPAM - DEMONSTRATION % : 70

Parcours de soins - Déclaration du médecin traitant Sans objet
La facture est élaborée Sans objet (facture non concernée par le parcours de soins)

ADR Appel systématique du service

Pièce justificative : []
Attestation de la caisse : []
Impression du bon d'examen []
A.M.E. de base

Montants Remboursables : Total 0,00
Caisse 0,00
Complémentaire 0,00
Assuré 0,00
A payer 0,00 (hors règlements perçus)

Options et conditions :
 Facturation en visite (TLA) Victime attentat
 Utiliser les données d'appel ADR Consul. obligatoire enfant (COE)

OK Annuler Facturer en dégradé

Facture : TOUBIB0008548 CYRIL [Mode dégradé]

Patient : DESMAUX NATHALIE
Né(e) le 15/06/1955 - Agé(e) de 66 an(s)

Entente préalable : Code [] du 00/00/0000
Second PS : GENE Alain ? le 27/07/2021

Facture Complémentaire Actes NGAP

N°	Jour	Date des actes	Heure	Désignation					Montant de l'acte	Dépas- sement	Qualif. Dépense	I.D.	IK			TOTAL
				Dom	Dié	Acte	Coef	Maj					Demi	EP	P	
1	Mar	27/07/2021	10:00			1	TE2	1,00								20,00

Indiquez le nom du médecin

Indiquez le nom du médecin requis

ACTES : Ajouter Supprimer

Parcours soins : Créer modèle Utiliser modèle Agenda ...

OK Annuler Facturer en dégradé